



Cdi avec un badge périmé

Par **Mounaaa**, le **18/10/2023** à **12:41**

Bonjour,

Je travaille a l'aéroport et et apres avoir fini mon cdd, on ma proposé le cdi.

Je travaille uniquement le week end a savoir samedi et dimanche. Et le premier jour de mon travail (cdi) je me rends a mon lieu de travail et le badge badgeait rouge en regardant de plus près celui ci été périmé et l'employeur avait oublié de me demander daller chercher le nouveau badge. Le service de badge ne travaillant pas les samedis dimanches j'ai donc du rentrer a la maison.

L'employeur m'a considéré cet absence en tant que absence justifiée et je n'ai donc pas été payé. Est ce légal puisque ce n'était pas de ma volonté.

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **18/10/2023** à **13:57**

Bonjour,

Il faudrait pouvoir prouver que l'employeur a commis une faute en ne vous prévenant pas d'aller chercher le badge renouvelé...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel...

Par **Mounaaa**, le **18/10/2023** à **14:44**

Oui exactement mais comment. Notre délégué de personnel a démissionné et nous n'avons pas de syndic en attente de réélection.

Merci pour votre réponse.

Par **P.M.**, le **18/10/2023** à **15:33**

Je ne pense pas que ce soit à l'employeur de vous prévenir...

Vous pourriez vous rapprocher d'une organisation syndicale de la branche d'activité...

Par **Marck.ESP**, le **18/10/2023** à **16:07**

Bonjour et bienvenue

Vous devriez contacter l'exploitant de l'aéroport ou l'autorité compétente pour obtenir des informations précises sur la procédure de renouvellement du badge.